

COMMUNE DE WALCOURT



AVIS

(Art. D65 et R21 du Code de l'environnement)

Concerne la demande de permis unique introduite par Thibaut Vannieuwenhuyse, rue Hurlugeai, 43 à 6120 Ham-S/Heure-Nalignes pour réaliser des travaux de modification du relief du sol par l'apport de 56.000 m³ de terres exogènes conformes au type d'usage et ce, rue du Planty sur la parcelle cadastrée section C n°2 E à 5650 CLERMONT.

En date du 26/04/2024 le Fonctionnaire technique a déclaré le dossier complet et recevable et informe qu'il n'impose pas d'étude d'incidences sur l'environnement. Cette décision est consultable durant 15 jours à partir du 06/04/2024 à l'Administration communale, service environnement, place de l'Hôtel de Ville 5 à Walcourt chaque jour ouvrable de 9 à 12 h et de 14 à 16h.

Pour une consultation en dehors de ces horaires, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès du service (071/61.06.19 – environnement@walcourt.be)

Walcourt, le 30/04/2024